

BULLETIN COMMUNAL



La Passation de Commandement



**Décembre
2017**



Une année qui passe, rien n'est plus banal, plus routinier et pourtant, même le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir, dans cette arrivée d'un nouveau millésime, de l'espoir, l'émergence d'une chance future et le début d'un nouvel optimisme.

Je voudrais, à l'occasion de ce nouveau bulletin municipal, avec l'ensemble des élus et des employés, vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2018 vous apporte joie, bonheur et santé. Qu'elle soit pour vous tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies.

La parution du bulletin municipal annuel est toujours l'occasion de faire un tour d'horizon complet des actions menées par l'équipe municipale et des projets à venir. La vie associative du village est reprise également en détail. Chaque association peut partager ses activités à l'ensemble de la population et montrer le dynamisme qu'elle procure dans notre vie de village tout au long de l'année. Beaucoup nous envient ce réseau actif mais étant souvent en contact avec nos différentes associations, je tire la sonnette d'alarme car la majorité d'entre elles peinent à trouver de nouvelles recrues ayant la volonté de s'investir (exemple le théâtre a été annulé par manque d'acteurs, la chorale Ste Cécile cherche désespérément des hommes aimant chanter.....). Pourtant le bénévolat à Boesenbiesen n'est pas un vain mot. Plusieurs d'entre vous ont répondu présents à la journée de travail fin juin qui a permis de résorber certains chantiers en attente et de se rendre compte de la charge de travail que représente le zéro-phyto au cimetière. Merci à vous

Nous arrivons à mi-mandat et les travaux prévus sont achevés (salle, entrée Nord Lotissement, accessibilité des bâtiments). Le travail du conseil dans ce début d'année 2018 sera de se projeter sur les années à venir avec une règle de base simple en fonctionnement : un euro dépensé doit être un euro utile. Nous voulons pouvoir continuer d'investir car ne plus le faire serait laisser se dégrader notre patrimoine, nos réseaux et constituerait « une dette à retardement » pour la génération future. Il en va de l'attractivité même de notre village.

Une réunion publique sera organisée au courant du premier trimestre pour un échange avec l'ensemble des habitants intéressés à la vie de leur commune, sa santé financière, ses projets, ses soucis, et d'autres thèmes.

Ensemble, continuons dans ce même état d'esprit qui nous anime quotidiennement afin que nous puissions atteindre le même objectif : "Le bonheur de chacun d'entre nous"

Le Maire
Jean-Blaise LOOS

ETAT CIVIL 2017

Naissances

- *Le 28 janvier 2017* *Luca*
A Sélestat *fils de VOEGELI Arnaud et*
 de PRECHTL Sarah
 domiciliés 50 rue Principale
- *Le 12 novembre 2017* *Elia*
A Sélestat *filie de LEDOUX Benoît et de KOENIG Audrey, Martine*
 domiciliés 6 rue du chanvre



Mariages

Néant



Noces

Noces de diamant des époux Monnier 60 ans



Décès

† *le 04 février 2017*
à Boesenbiesen
ENTÉRLE Maurice Rémy

† *le 11 octobre 2017*
à Colmar
RUDLOFF épouse SIMLER
Marie, Joséphine

VOR HUNDERT JOHR - 1918

Maire : SIMLER Valentin

NAISSANCES Néant

MARIAGES Néant

DECES

Le 28 janvier : SCHMITT (prénom inconnu), morte née; Fille de Marie SCHMITT

Le 20 février : Ephrem SCHMITT, à l'âge de 10 ans; Fille d'Antoine SCHMITT et de Virginie BOOTZ;

Le 30 mars : Sébastien ZUMSTEEG, à l'âge de 80 ans; Fils de Sébastien ZUMSTEEG et de Marie-Anna FELDEISEN, époux de Maria VOGEL

Le 19 avril : Agathe LACHMANN, à l'âge de 75 ans, Fille de Augustin LACHMANN et de Magdalena HENKY ;

Le 26 avril : M-Anna RIEGERT, à l'âge de 71 ans, Fille de Sébastien RIEGERT et de Magdalena STADTLER, épouse de Johann ROTH

Le 15 juillet : Robert FOEHRENBACHER, à l'âge de 39 ans; Fils de Benjamin FOEHRENBACHER et de Anne-Maria HARTZ, époux de Maria CHRISTEN

Le 15 juillet : Séraphin FOEHRENBACHER, à l'âge de 7 ans; Fils d'Emile FOEHRENBACHER et d'Eugénie HETZER,

Le 05 septembre : Andreas HENKY, à l'âge de 77 ans; Fils de Franz Joseph HENKY et de Marie-Ursula SCHWARTZ, époux d'Elisabeth LAUBER

Le 16 septembre : Florent STADTLER, âge indéterminé entre 1 et 5 mois; Fils de Louis STADTLER et de Sophie AMBIEHL;

Le 19 septembre : Maximilien KEUSCH, à l'âge de 85 ans; Fils de Sébastien KEUSCH et de Anne-Maria EGERT époux de Catherine RIEGERT

Le 08 octobre : Alfred SIMLER, à l'âge de 21 ans; Fils d'Emile SIMLER et de Maria SEYLLER

Le 09 octobre : Théophile HARTZ, à l'âge de 20 ans; Fils de Valentin HARTZ et de Catherine LOSSER

Le 27 novembre : Joseph HENKY, à l'âge de 24 ans; Fils d'Auguste HENKY et de Magdalena RAMBACH.

VOR ZWEI HUNDERT JOHR - 1818

Maire : ZUMSTEEG François Joseph

NAISSANCES

Le 25 février :

Thérèse HAENKY,
fille de Sébastien HAENKY
et de Madeleine SEYLER

Le 22 mars :

Benoît SPIEGEL
fils de Jean SPIEGEL
et de Marie Anne VONESCH

Le 28 mars :

Sébastien LUDWIG
fils de Sébastien LUDWIG
et de Marie Anne WEYBEL

Le 8 juillet :

Marie Elisabeth GROSSETT
fille de François Joseph GROSSETT
et de Marie Anne SENGER

Le 7 octobre :

Marie Brigitte GASCHY
fille de Ferdinand GASCHY
et de Thérèse KIEHNER

MARIAGES

Le 27 MAI :

Jean GOETZ et Marie Anne
WIDEMANN
Fils de Louis GOETZ et de
Marie Ursule TAGLANG
fille de Antoine WIDEMANN et de
Marie Anne JEHL

Le 01 JUIN :

Michel MEYER et Anne
Marie FLECK
Fille de Joseph FLECK ET de
Jeanne MANTZ
Fils de Joseph MEYER et de Anne
Marie CARATSCHIEN

DECES

Le 03 janvier : Marie Genova
GASCHY, à l'âge de 2 ans, Fille de
Sébastien GASCHY et de Catherine
HEYNIMANN

Catherine BOHN, à l'âge de 35 ans,

Le 13 janvier : Thérèse Cécilie
GROSSETT, à l'âge de 1 ans; Fille de
François Joseph GROSSETT et de
Marie-Anne SENGER

Le 21 janvier : Catherine GASCHY, à
l'âge de 60 ans; Fille de Jean
GASCHY et de Barbe KURTZ

Le 26 janvier : Marie-Anne GASCHY
, à l'âge de 14 ans; Fille de Jean
GASCHY et de Barbe KURTZ

VOR ZWEI HUNDERTJOHR - 1818

- Le 03 février: Jean Baptiste SIMLER ; à l'âge de 8 mois, Fils de Joseph SIMMLER et de Thérèse GASCHY
- Le 06 février : Marie Verene HERTH, à l'âge de 10 mois, Fille de Joseph HERTH et de Franziska EHRSAM
- Le 03 mai: Madeleine VOEGTLY, à l'âge de 58 ans, Fille de Mathias VOEGTLY et de Catherine RIESS.
- Le 27 juillet: Catherina JEHL, à l'âge de 53 ans, Fille de Dominique JEHL et de Catherine ENGLER
- Le 22 août: Marie Elisabeth OBERST, à l'âge de 17 ans, Fille de Catherine OBERST
- Le 11 septembre: Martin FLORENTZ, à l'âge de 1 an et 10 mois, Fils de Jean MARTIN et de Marie Anne ACKERMANN
- Le 22 septembre : Marie Anne WIDEMANN, à l'âge de 29 ans, Fille de Antoine WIDEMANN et de Marie Anne JEHL
- Le 01 octobre: Louis ENDERLE, à l'âge de 4 ans, Fils de Joseph ENDERLE et de Marie Anne HAENCKY
- Le 06 octobre : Madeleine LUDWIG, à l'âge de 37 ans, Fille de Jean Goerges LUDWIG et de Marie Ursule LIENHARD;
- Le 07 octobre : Marie Anne HAENCKY, à l'âge de 37 ans,
- Le 23 octobre : Madeleine GLASS, à l'âge de 12 ans, Fille de Joseph GLASS et de Catherine GROSS
- Le 08 novembre : Marie Anne JEHL, à l'âge de 58 ans, Fille de Dominique JEHL et de Catherine ENGLER
- Le 09 novembre: Ferdinand GASHY, à l'âge de 31 ans, Fils de Jean GASHY et de Marie Anne ACKERMANN
- Le 01 décembre : Marie-Thérèse UDART, à l'âge de 1 an, Fille de François Joseph UDART et de Marie Thérèse WIDEMANN

HEUREUX ANNIVERSAIRES !

A toutes les personnes qui fêteront leur « grand anniversaire » au courant de l'année 2018, nous présentons nos très sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonne santé.

02 janvier	79 ans	Mme DENU Marie-Louise
20 janvier	83 ans	Mme LOOS Alphonsine
20 janvier	73 ans	M. GASCHY Joseph
24 janvier	85 ans	M. RUDLOFF Jérôme
26 janvier	85 ans	M. MONIER Arsène
06 février	97 ans	Mme KEUSCH Marie-Marthe
16 février	82 ans	Mme SALBER Erna
17 février	71 ans	M. SIMLER Henri
17 février	70 ans	M. GASCHY Pierre
19 février	73 ans	M. ZUMSTEEG Francis
20 février	86 ans	Mme GASCHY Marie - Antoinette
21 février	74 ans	M. RITZENTHALER Georges
24 février	70 ans	Mme HERTH Pierrette
01 mars	72 ans	Mme HETZER Marie-José
08 mars	82 ans	Mme BRAUN Yvonne
09 mars	81 ans	M. FOEGEL Joseph
14 mars	91 ans	M. GOETZ Emile
09 avril	71 ans	Mme LAMBERT Jacqueline
01 mai	83 ans	M. GASCHY Paul
04 mai	77 ans	Mme KLUMPP Marie-Madeleine
04 mai	78 ans	M. KLUMPP Claude
14 mai	72 ans	Mme SIMLER Yvonne
02 juin	75 ans	Mme PRECHTL Odile
13 juin	71 ans	M. RUDLOFF Antoine
14 juin	72 ans	Mme ZUMSTEEG Marie-Louise
16 juin	74 ans	Mme HIRSCH Christiane
28 juin	73 ans	Mme SCHMITT Jacqueline
29 juin	71 ans	M. TAGLANG François
08 juillet	82 ans	Mme MONIER Hermine
12 juillet	80 ans	M. GASCHY Jean
16 juillet	77 ans	Mme ZUMSTEEG Rosa
19 juillet	92 ans	Mme HARTZ Marthe
29 août	71 ans	Mme GASCHY Marie-Thérèse



HEUREUX ANNIVERSAIRES ! (suite)

09 septembre	77 ans	Mme FOEGEL Odile
09 septembre	72 ans	M. GASCHY Bernard
27 septembre	87 ans	Mme GOETZ Madeleine
07 octobre	77 ans	M. ZUMSTEEG Joseph
23 octobre	80 ans	Mme GASCHY Monique
26 octobre	88 ans	Mme RUDLOFF Marguerite
02 novembre	77 ans	M. SIMLER André
06 novembre	93 ans	M. RIEGERT Raymond
10 novembre	79 ans	Mme GASCHY Marie-Marthe
14 novembre	79 ans	Mme BRAUN Marie-Louise
28 novembre	73 ans	M. SCHMITT Roger
05 décembre	83 ans	M. ROHR Fernand
16 décembre	83 ans	Mme ROHR Jeannette
26 décembre	83 ans	M. HERTH Julien



GRANDS ANNIVERSAIRES

Le 20 février 2017



GASCHY Marie-Antoinette
85 ans

Le 09 mars 2017



FOEGEL Joseph
80 ans

GRANDS ANNIVERSAIRES(Suite)

Le 14 mars 2017



GOETZ Emile
90 ans

NOUVEAUX HABITANTS

Fabienne et Grégory LE LOUARN
au 8 rue Schmittlach

Éliette HEINRICH, Cyril FAHRNER
et leur fille Tiana
au 8 rue du Chanvre

Des Boesenois aux carnivals...



Cette année, Boesenbiesen a été très bien représenté dans les différents carnivals de la région.

Tous ont fait preuve de créativité, avec des costumes et des chars superbes ! BRAVO !
Rendez-vous en février 2018 pour de nouvelles aventures !

En espérant avoir photographié tout le monde...



Familles GASCHY Dominique, LOUP-FOREST Christophe, KROETZ Katia, MADER Franck, DEMOUCHE Sébastien, SCHMITT Michel, SEILLER Romain...

Un Manele Arnaud, Tom avec la fanfare, les bronzés Braun font du ski

et les Givrés avec leur char « made in Boesenbiesen »



2017 EN BREF...



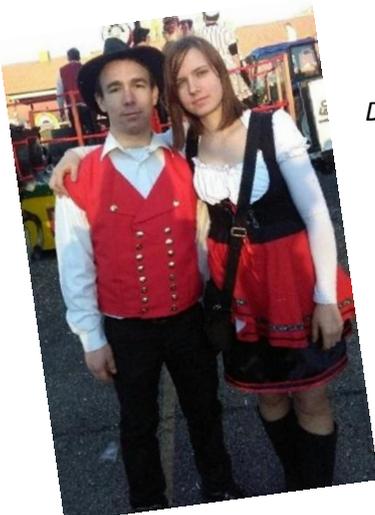
*Laurent
dans son train majestueux !*



*Alice aux pays des merveilles avec Antonia,
Catherine et Maxime !*



Arnaud, David et Vivien, qui est qui ??



*Des Alsaciens en cavalcade...
Estelle et Christophe*

*Qui sont donc ces 3 personnages
tout de blancs vêtus ??
Ah oui, la famille Metz-Colling*



Communion



2 enfants de Boesenbiesen : Samuel GASCHY et Lisa HEINRICH

Profession de foi



SCHMITT Antonin, BOUILLE Valentin
et MARTIN Noah

2017 EN BREF...

Journée Culturelle/Récréative

Cette 1^{ère} édition du « Jeu concours – Village et Patrimoine » a eu lieu le 26 Mars 2017 et a ravi l'ensemble des convives présents.

Lors de cette après-midi nous avons eu le plaisir d'accueillir la chorale « La Clé des champs » de Westhouse qui a animé les intermèdes.

Rendez-vous pour la prochaine édition en 2018.



Concert de la Chorale du Collège de Sundhouse

C'est la seconde année que monsieur Spiegel, professeur de musique au Collège du Grand Ried de Sundhouse propose un concert avec la chorale qu'il entraîne chaque semaine durant l'année scolaire, avec l'aide de madame Munch, sa collègue de musique. Cette année, privilège pour les choristes, ils se sont produits sur une vraie scène, avec estrade, micros, sono, lumières... dans la salle des fêtes de Boesenbiesen. Une belle opportunité pour les jeunes et leurs professeurs !

Les répétitions ont eu lieu toute la journée de vendredi, malgré la chaleur. Le spectacle a débuté à 20 heures. La salle était comble, parents, curieux, professeurs, surveillants, élèves et amis. Le principal, Monsieur Plantard a encouragé les choristes, notifiant le travail régulier accompli tout au long de l'année scolaire.



Le groupe de cinquante jeunes fut accompagné par leurs professeurs au piano, Raphaël (musicien professionnel) au violoncelle et Bastien (élève au collège) qui étudie la trompette. Sans oublier Rémy (élève au collège) qui a surpris l'assemblée avec son Beat Box, surprenant ! (Il produit des sons uniquement avec sa bouche, en imitant les percussions). Maxime, quant à lui, a eu la surprise de devoir présenter chaque chant, à la manière d'un Youtuber.

Des solos, des chants, des mixtes (chorale accompagnant des solos). Français, anglais, espagnol. L'ensemble fut varié !

Un grand bravo à tous ces choristes !

2017 EN BREF...

Journée conviviale à la salle



Le 12 juin était un jour de fête. En effet, la Municipalité a souhaité remercier l'ensemble des bénévoles présents tout au long du chantier de la salle socioculturelle.

Fleurissement



L'aventure des Cigo'zelles



Estelle et Julie

Julie BRAUN, domiciliée à Boesenbiesen, et Estelle DANNER, son aide-maternelle de l'école maternelle de Gerstheim, prendront leur envol en juillet 2018 pour participer à la course humanitaire Madagazelle 2018, organisée par Bretagne Outdoor. Laurence, la sœur jumelle de Julie, et Emilie, nous rejoindront pour l'aventure !

Notre projet humanitaire

Les Cigo'zelles, c'est avant tout une aventure humaine. L'association a pour but de participer à une épreuve sportive. Les participantes courent une dizaine de kilomètres chaque jour avec une arrivée dans une école. L'action solidaire se concrétise par l'apport du matériel scolaire par les participantes directement dans les écoles. Chaque Cigo'zelle prépare un petit colis de fournitures remis directement aux élèves. Une action concrète empreinte d'émotions, de sourires.... Au cours du séjour, plusieurs établissements scolaires seront visités. L'aide apportée leur permettra de travailler dans de meilleures conditions et ainsi de rendre plus efficace l'action éducative des enseignants. En professionnelles de la petite enfance, ou tout simplement en tant que maman, il nous tient à cœur de participer à cet événement. Cette course n'est pas une compétition, mais une réelle action solidaire féminine qui va directement aux enfants de Madagascar, sans intermédiaire.

Nous remercions les donateurs des communes de Boesenbiesen, Gerstheim, Thaon les Vosges et Roussy le Bourg pour leur participation à notre collecte de fournitures. Les 80 kilos de fournitures escomptés ont été largement dépassés ! Un grand merci également à la directrice du RPI de Boesenbiesen, Mme Sanchez, pour son soutien

Merci pour votre soutien et votre participation à notre projet humanitaire !



2017 EN BREF...

Fête des voisins...

DE LA RUE PRINCIPALE

Cela fait cinq ans maintenant que les habitants de la rue principale de Boesenbiesen (côté sud) fêtent « les voisins ».

C'est sous une chaleur agréable que le groupe de 25 personnes s'est retrouvé pour la traditionnelle fête des voisins, cette fois devant le hangar de l'un d'eux, non loin des vaches. Ils habitent tous le secteur « sud » de la rue principale, à partir du croisement avec la rue du pont (la rue principale traversant tout le village, difficile d'inviter l'ensemble de la rue !). Enfants, jeunes, adultes, tous ont répondu présents !

La date avait été choisie afin qu'un maximum de personnes soit présent. Chapiteau monté, lampions accrochés, tables et bancs installés, barbecue allumé, musique branchée... la fête a débuté vers 18h dans la bonne humeur. Une visite de l'installation bovine a agrémenté la soirée.



Au menu, apéritifs et entrées divers, suivis de bonnes grillades, salades variées, fromages et d'excellents desserts ! Chacun y a trouvé son bonheur. La soirée a permis à tout ce petit monde de se retrouver, de discuter, de partager un moment convivial. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine !

DE LA RUE SCHMITTLACH ET DE LA RUE NACHTWEID

Les habitants des rues Schmittlach et Nachtweid se sont retrouvés à la salle Socio Culturelle pour leur traditionnelle fête des voisins, à l'invitation de Marie-Brigitte et Marie-Noelle. Un succulent cochon de lait farci, préparé par Nicolas, depuis le petit matin, leur a été servi, accompagné de salades.

Un jeu de devinettes a permis aux enfants et moins jeunes de se reconnaître dans l'assemblée et les jeux de société ont été sortis pour clore cette belle journée de convivialité.



Gym



Anaïs anime les cours les lundis soirs de 20h30 à 21h30 dans la salle de motricité (1^{er} étage de la mairie).

Ouvert à toutes les personnes désireuses de bouger à leur rythme.

SORTIE CONSEIL MUNICIPAL / 17 septembre 2017

C'est par un dimanche automnal avec une météo capricieuse qu'une quinzaine de participants (conseillers, agents communaux et conjoints) ont enfourché leur vélo pour leur sortie annuelle. Partis de bonne heure en empruntant la piste cyclable du Rhône au Rhin, puis les petites routes du Ried, nous avons rejoint dans la bonne humeur le village de Stotzheim, où un petit comité d'accueil nous attendait. Une dizaine de Boesenois avaient fait le déplacement en voiture et s'occupaient simultanément de la logistique. Un comité d'accueil également composé de deux adjoints au Maire de Stotzheim (Mme Mastronardi, Mr Metz) qui nous ont fait découvrir les très belles réalisations florales de ce village rural à la limite du piémont, classé « 3 fleurs » et traversé par le Muhlbach, undiffuant de l'Andlau, datant de 1350, ancestralement utilisé pour l'irrigation.

Jadis entièrement tournée vers la polyculture-élevage et la tabaculture, Stotzheim s'est progressivement mue en bourgade résidentielle (proximité de l'autoroute) d'environ 1000 habitants. Au cours des dernières décennies, l'agriculture s'est réorientée vers les cultures spéciales (maraîchage, pépinières, petits fruits...), avec plusieurs libre-cueillettes (fraises et myrtilles) ainsi que vers la viticulture sur les bans des communes environnantes. L'habitat étant très centré de part et d'autre du cours d'eau, le village s'étire sur une longueur respectable de presque 3 km. Alimentée par les collines sous-vosgiennes, la force motrice de ce Muhlbach activait 2 scieries et jusqu'à 5 moulins, rien qu'à Stotzheim. Le dernier cessa son activité en 1945. Un récent aménagement hydraulique et paysager a permis de rehausser l'étiage estival et favorise désormais la vie du ruisseau en évitant les « pannes sèches ».

Par ailleurs, la présence de 2 vénérables châteaux –dont l'un transformé en gîtes et chambres d'hôtes – donnent un cachet bucolique à ce village d'apparence plutôt discret.

La visite des espaces verts et du cimetière récemment équipé d'un columbarium et d'un « jardin du souvenir » nous ont permis d'échanger les avis sur les techniques d'entretien des espaces publics. Une réception en mairie, actuellement en fin de rénovation et de mise en conformité, clôtura cette riche matinée de découvertes et d'échanges. Après cette agréable mise en bouche offerte par la municipalité de Stotzheim, nous avons trouvé refuge au cœur d'une plantation de myrtilles, désormais gérée par la famille Schnell de Mussig. Tout en dégustant les spécialités livrées par une pizzeria locale, Roland nous présentait ses nouvelles productions, dont le lancement d'une culture de baies de Goji à Mussig. Préparé par l'équipe logistique, un copieux dessert aux délicieux petits fruits violets, sous plusieurs variantes, régala les papilles des participants.

Au premier coup de tonnerre, nous voilà repartis en direction de Saint-Pierre, pour la visite de la brasserie artisanale. Bien au sec, une dégustation commentée de toute la gamme de bières brassées sur le site permit à chacun de savourer le breuvage au malt et au houblon d'Alsace, une grande fierté de notre belle région. La visite très instructive des installations permit de se familiariser avec le processus de fabrication, certes high-tech, mais avec une âme bien artisanale. Un mariage heureux entre technologie et tradition ! A la faveur d'une éclaircie, nous repartons pédaler à travers champs et vignes en direction d'Epfig pour notre dernière étape : visite de la Chapelle Ste Marguerite et du jardin médiéval adjacent. Précieux joyau architectural roman, la partie la plus ancienne daterait du XI^{ème} siècle et aurait été érigée sur les ruines d'un ancien couvent (Moniales de Ste Berthe au X^{ème} siècle). Une galerie porche a été rajoutée au milieu du XII^{ème} siècle, un élément d'architecture unique en Alsace. Un impressionnant ossuaire, reconstruit au XIX^{ème} siècle sur d'anciennes fondations, est adossé à la chapelle et renferme des ossements de victimes de la bataille finale de la Guerre des Paysans (1525) et d'habitants d'un village disparu (Kollwiller) situé dans la plaine à l'Est de Epfig. Cette chapelle dédiée à Sainte Marguerite d'Antioche, est classée Monument Historique depuis 1876, suite à d'importants travaux de rénovation qui ont

MUNICIPALITE

mis à jour des peintures murales du XV ème siècle. Elle fut à nouveau restaurée dans les années 1990. Une guide très compétente, membre de l'Association des Amis de la Chapelle Ste Marguerite, a su nous rendre attentifs à moult détails architecturaux et historiques, avant de nous faire visiter le jardin médiéval (2002), qui lui seul vaut le détour ! Une journée conviviale et instructive passée au sec pour la plupart, mais copieusement arrosée pour les 4 ou 5 finalistes les plus téméraires qui avaient souhaité rentrer à Boesenbiesen à vélo, coûte que coûte !



Départ
Boesenbiesen



Stotzheim



Repas midi



Visite de la brasserie



Chapelle Ste Marguerite Epfig

Fête des aînés

C'est sous les flocons de neige que les aînés de Boesenbiesen se sont retrouvés le dimanche 15 janvier, à la salle des fêtes, pour le traditionnel repas organisé par la commune.

Le maire, ses adjoints et conseillers, ainsi que les membres de la commission communale d'action sociale ont accueilli chaleureusement chacun des invités : les seniors de plus de 65 ans, le personnel communal, les enseignantes de l'école du village. Au total, l'assemblée comptait presque 80 personnes, une dizaine étant absente pour grippe ou autres microbes de saison.

Dans son discours d'accueil, le maire a eu une pensée pour les absents, puis a fait le rappel des manifestations qui ont eu lieu en 2016. L'année fut bien riche comme l'a prouvé le diaporama qui a suivi ! Le repas, préparé par une équipe boesenoise bien rodée, fut applaudi à sa juste valeur.

Les animations furent nombreuses et variées tout au long de l'après-midi. Boesenbiesen est le village natal de six sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé. Elles avaient toutes été invitées, mais seule Sœur Bernadette avait pu se déplacer ce jour. Un film de présentation de la Congrégation a été projeté sur grand écran. S'en sont suivis des échanges, discussions entre les aînés. Puis les participants ont raconté leurs anecdotes personnelles en tant que servants de messe, dans leur jeunesse... Histoires pas toujours très catholiques ! Mais elles ont bien fait rire l'assemblée !



Les élèves de l'école ont ensuite présenté trois petites scénettes qu'ils avaient préparés avec leurs enseignantes et les parents d'élèves de l'association BS Dynamique. Chacun des enfants a été présenté aux aînés en rappelant qui étaient ses grands-parents, pour la plupart, présents dans la salle. Les anciens furent fiers de voir leurs petits-enfants sur scène ! Les derniers ont quitté la salle des fêtes vers 19h... Preuve que tout s'était bien passé!

La galette des rois :



Ils ont trouvé la fève et sont nos reines et notre roi...



LES ACTIVITES DE L'ECOLE

La fête de Noël...

De nombreux élèves du RPI ont participé à la fête de Noël organisée à Schwobsheim. Après des chants, des danses, des saynètes, les adultes et les enfants ont pu se réunir au marché de Noël, organisé par l'Association de parents d'élèves.

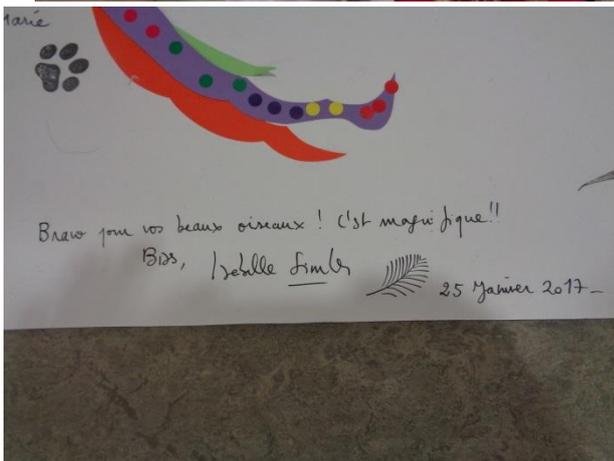


LES ACTIVITES DE L'ECOLE

La rencontre d'une AUTEURE... Isabelle SIMLER à la Médiathèque



Isabelle est auteure et illustratrice d'albums de jeunesse. Elle aime parler de la nature et des milliers de choses que l'on peut y voir : animaux, végétaux, paysages...



Grâce à des morceaux de papiers découpés par Isabelle, nous avons fabriqué une grande fresque remplie d'oiseaux. Chacun a pu imaginer le sien. Ensuite, Isabelle a complété notre travail avec son animal fétiche, présent dans tous ses livres : Le Chat. Des empreintes, par-ci, par-là, un bout de queue, une oreille...il rôde parmi nos oiseaux...

En fin de matinée, nous avons eu droit à une jolie dédicace.

LES ACTIVITES DE L'ECOLE

Marckoswing ! Concert de Jazz en direct : instrumentistes, chanteuse, choristes...l'ambiance était SWING à l'école.



Trompette	Trombone à coulisse	Contrebasse	Saxophone
------------------	----------------------------	--------------------	------------------

LES ACTIVITES DE L'ECOLE

Nettoyage de printemps

Que de déchets à ramasser : papiers, canettes, bouteilles, cigarettes... Beurk !!!



LES ACTIVITES DE L'ECOLE



Sortie à la Volerie des Aigles :

Nous attendons le début du spectacle.

Un aigle s'approche, il nous marche sur les jambes.

Un autre casse un œuf grâce à un caillou.

Plusieurs vautours nous frôlent la tête !

Certains sont petits et rapides, d'autres sont grands et costauds...



Les plus courageux d'entre nous ont pu jouer au dresseur...



LES ACTIVITES DE L'ECOLE

Il y avait de nombreuses chouettes et hiboux, des vautours et des aigles.



Puis nous nous sommes promenés dans le château.



LES ACTIVITES DE L'ECOLE

Sortie à l'Ecomusée d'Ungersheim.

Visite et animation chez le POTIER



Balade entre les maisons à colombages, les objets anciens, les cigognes...



La rentrée



Je voulais dans mon cartable
Emporter mes châteaux de sable,
Mon cerf-volant, des coquillages
Et le portique de la plage.

Maman m'a dit
" Ce n'est pas permis !
Et puis tout ça,
Ça ne rentre pas !"

Alors j'ai pris un beau stylo,
Pour le goûter quelques gâteaux
Et que des choses raisonnables.
Plus trois petits grains de sable !

Pierre Ruaud

La rentrée en Musique...

Les élèves, accompagnés de leurs parents
ont été accueillis par quelques chants
interprétés par les élèves.

Durant un petit moment, les parents ont
pu rester dans la cour afin de démarrer en
douceur cette première journée de classe.

Un moment convivial, pour ce jour de
Rentrée.

LES ACTIVITES DE L'ECOLE

Le parcours santé, sport et citoyen

Au mois de Novembre, l'ensemble des élèves du RPI s'est retrouvé pour une journée « sport, sécurité et santé ».

15 ateliers portant sur la sécurité routière, l'hygiène, le sommeil, le rôle néfaste des écrans, les émotions, les personnels de santé, savoir appeler les secours, apprendre les premiers gestes de secours, courir vite, courir longtemps, écouter son cœur et son pouls... ont été proposés aux élèves. Grâce à des situations concrètes, ils ont pu s'entraîner pour que les gestes deviennent automatiques.



Fête d'école et aux revoirs

Le dernier jour d'école a été synonyme de vacances, mais aussi de fête de fin d'année pour les écoliers du RPI Boesenbiesen - Schwobsheim.

L'ensemble des élèves de Boesenbiesen (Les maternelles et les CP/CE1) et de Schwobsheim (les CE2/CM1/CM2) se sont retrouvés vendredi après l'école à la salle des fêtes de Boesenbiesen, pour présenter leur spectacle à des parents et villageois venus nombreux les applaudir.

Après deux scénettes présentées par les maternelles puis les plus grands, Madame Sanchez, la directrice, a lancé un diaporama sur la classe de neige organisée fin janvier. Celle-ci a eu lieu à Métabief, dans le Jura, avec une quarantaine d'enfants du CP au CM2. Chacun a pu se retrouver sur les photos, se remémorant ainsi quelques bons moments de ce séjour !

Les trois classes du RPI se sont ensuite retrouvées sur scène pour former une belle chorale. Ils ont entonné trois chants, dont le comique "Moi je n'sais pas danser".

La directrice a pris la parole, afin de remercier ses deux collègues qui quittent le RPI : après 8 ans de présence à Boesenbiesen, Madame Morel part dans le Haut-Rhin à Ensisheim, afin de se rapprocher de son domicile. Madame Cortinovis, présente depuis 3 ans à Schwobsheim, deviendra la future directrice de l'école de Bindernheim à la prochaine rentrée. La chorale a chanté, avec beaucoup d'émotions, le chant d'Hugues Auffray "Adieu Monsieur le professeur", en adaptant les paroles aux départs du jour. Les enfants ont ensuite remis des fleurs à chacune des deux maîtresses.

La soirée a continué à l'extérieur de la salle avec des jeux géants pour les enfants (remparts, réflexe bâtons, cibles, araignée...). L'association BS Dynamic a assuré la partie restauration, barbecue, salades, gâteaux.

Une belle façon de commencer les vacances !



Une année pour les enfants du RPI : BS DYNAMIQUE

L'Association BS Dynamique (RPI Boesenbiesen/Schwobsheim) est une association de parents d'élèves, créée en mai 2015, à l'initiative de mamans souhaitant s'impliquer dans la vie scolaire des enfants du RPI. L'objectif de l'association est d'organiser des manifestations pour les enfants de Schwobsheim et Boesenbiesen, et de s'impliquer dans la vie scolaire en collaboration avec l'équipe enseignante. Nous soutenons l'école du RPI en finançant tout ou partie des projets scolaires des enfants. L'année scolaire 2016/2017, l'association a financé le spectacle de Noël à hauteur de 500€, ainsi qu'une partie de la sortie de la maternelle (juin 2017) à la volerie des aigles pour 430€. Nous avons également reversé 90€ par enfant participant à la classe de neige, pour un montant total de 3780€ pour la classe de neige. Pour ce faire, nous organisons des manifestations ou ventes (fromages, chocolat Stoffel) tout au long de l'année scolaire.

Nos manifestations durant l'année scolaire 2016/2017

1. Organisation de la bourse d'échange

L'école ayant un projet de classe de neige, l'association a organisé une bourse d'échange d'article de neige, afin de permettre aux familles de s'équiper à moindre frais pour le séjour.



2. Le marché de Noël : 9 décembre 2016 à Schwobsheim





Pour la 1^{ère} édition à Schwobsheim, les bénévoles ont organisé un marché de Noël avec sentier de Noël. Les enfants se sont entraînés plusieurs samedis durant, dirigés par Christine Griffon et Véronique Lebel, afin de chanter des airs de Noël, mais aussi afin d'animer des contes de Noël le soir de la veillée. Les cabanons contenaient bricolages, petits fours de Noël, et autres petites douceurs, fabriqués par les petits à l'école, ou les mamans. C'est dans des senteurs de cannelle que les familles du RPI ont partagé cette soirée.

3. après- midi carnavalesque : samedi 04 mars 2017



LA VIE ASSOCIATIVE

L'association des parents d'élèves « BS Dynamique » du RPI Boesenbiesen-Schwobsheim a organisé, pour les enfants des deux villages, une après-midi carnavalesque le samedi 4 mars.

Après un tour à travers les deux villages, sur un char animé, les enfants se sont retrouvés dans la salle socio-culturelle de Schwobsheim. Ils y ont partagé un goûter et dansé sur des rythmes endiablés.



Une élection des costumes les plus originaux a été faite primant un couple en maternelle et un autre en classe de primaire. L'après-midi a eu un fort succès auprès des enfants et le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.



Pour sa première édition, les enfants du RPI ont fêté carnaval, en traversant les deux villages sur un char, prêté par un groupe carnavalesque. Une boum et un goûter ont ensuite ravi petits et grands !



LA VIE ASSOCIATIVE

4. Participation au marché aux puces de Schwobsheim : dimanche 10 juin 2017

Une collecte de jouets des écoliers a été vendue, au profit de l'association. Les mamans se sont relayées toute la journée, permettant de collecter des fonds pour l'association.



5. Kermesse de l'école : vendredi 07 juillet 2017

L'association a organisé la partie restauration de la kermesse de l'école. C'est par une formule grillades que les familles ont pu apprécier le spectacle organisé par les enseignantes. Des jeux en bois avaient été loués pour agrémenter le plaisir des enfants. De quoi bien commencer les congés d'été !



Le Club des Jeunes

Président : M. DENU Arnaud
 35 rue Principale 67390 Boesenbiesen
 ☎ : 06 84 82 70 54

Boesenbiesen

Le Club des Jeunes

Comme chaque année, 2017 a commencé avec notre après-midi récréative à l'occasion du **carnaval**. Les plus petits comme les plus grands se sont déguisés comme ils le souhaitaient. L'après-midi a commencé par des jeux de sociétés en tout genre, puis a continué avec une "Crêpe Party" cuisinée sur place. Et nous avons terminé par regarder un dessin animé : *Zootopia*.

Le lundi de **Pâques**, les plus grands se sont retrouvés dans le village pour participer à un jeu de piste. Tandis que les plus jeunes ont rejoint le local du club des Jeunes pour confectionner un bricolage. Plus tard, petits et grands ont découvert un champ où le lapin de Pâques a fait un tour. Ils sont donc tous partis à la chasse aux oeufs. Après cette grande chasse, parents et enfants sont revenus au local du club des Jeunes pour partager un apéritif et découvrir les différents lots que leurs enfants ont gagné au cours de la matinée.

Le 31 Octobre s'est déroulée notre traditionnelle soirée **Halloween** pour tous



lors de laquelle ils sont venus déguisés. La soirée a commencé avec notre soupe de potiron suivie d'un plat de spaghetti carbonara. Tout cela cuisiné plus tôt par les plus grands. Après avoir bien mangé nous sommes partis dans le village à la chasse aux bonbons en faisant du porte à porte. Puis nous sommes revenus au local pour regarder le film : *Boule et Bill*. Tous

LA VIE ASSOCIATIVE

sont repartis avec un sachet rempli de bonbons. Comme chaque année, le reste des bonbons récoltés a été déposé auprès d'une association caritative.



Cette année, le **Saint Nicolas** un peu fatigué, plutôt que de faire le tour du village, a donné rendez-vous aux enfants dans la cour de l'école afin de leur offrir un sachet rempli de manalas, clémentines et pains d'épices. Les plus grands ont pu se régaler d'un verre de vin chaud et de knacks, bien à l'abri de la neige, sous le préau de l'école.



Merci à tous pour votre soutien et votre participation tout au long de cette année !

Le Comité du Club des Jeunes vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

L'Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : M. ROHR Emilien
1b rue Principale
☎ : 03 88 85 00 41

RETROSPECTIVE DE L'AMICALE DES POMPIERS DE BOESENBIESEN- SCHWOBSHEIM EN IMAGES

Nettoyage de la caserne : dimanche 10 novembre 2016



C'est lors d'une belle matinée ensoleillée que le Club des Jeunes et les membres de l'amicale se sont retrouvés pour une matinée de nettoyage. Intérieur et extérieur de la caserne ont été remis en état comme il se doit ! Un repas convivial a ensuite été partagé pour clôturer cette opération !

Soirée Sainte Barbe : samedi 10 décembre 2016



Après leur participation à la messe des défunts des corps de Sapeurs Pompiers de Boesenbiesen et Schwobsheim, l'amicale de nos deux villages a invité les pompiers actifs, retraités, leurs épouses, maires et adjoints à se retrouver à la salle des fêtes de Boesenbiesen pour fêter la Ste Barbe.

Le nouveau président de l'amicale, Emilien ROHR, accueille les convives et les invite chaleureusement à passer à table.

A l'occasion de la Ste Barbe, Arnaud DENU et Estelle DENU sont promus caporal. Il faut souligner que chaque année, l'équipe de pompiers réalise une vingtaine d'interventions, tels que les secours à personne, les accidents de la circulation, les feux ou encore les nids de guêpes.

La partie officielle cédera ensuite la place à la fête, jusque tard dans la nuit.

Les gourmands ont pu être régalé par le chef Marie- Anne, du restaurant à l'Ombre du Clocher de Hilsenheim.



Crémation de sapins : samedi 21 janvier 2017

La nouvelle année a commencé...en fumée ! Au menu, comme à l'accoutumé, soupe de légumes et lard grillé. Dans un cadre flammoyant, les villageois se sont retrouvés pour partager un repas dans la fraîcheur hivernale.



APERITIF CARITATIF dimanche 2 avril 2017

au bénéfice de Vaincre la Mucoviscidose

Dimanche 2 avril, les bénévoles de l'association ont organisé un apéritif caritatif au bénéfice de "Vaincre la mucoviscidose". Elodie Stockbauer, maman d'Enzo, scolarisé à Boesembiesen, s'est associée à la manifestation. Par sa présence, elle a expliqué la maladie, et collecté les dons. De nombreux donateurs se sont déplacés pour soutenir Enzo, en retour de reçus fiscaux délivrés par Elodie. Ce fut un moment d'échange permettant de se retrouver ou de discuter autour d'un verre.



LA VIE ASSOCIATIVE

PASSATION DE COMMANDEMENT DU 30 JUIN 2017

La section des pompiers de Boesenbiesen- Schwobsheim a vécu un moment important, vendredi 30 juin 2017, avec la passation de commandement entre le sergent-chef Benoît RUDLOFF et le sergent Nadia WITTNER. La cérémonie s'est déroulée dans une grande solennité en présence du président du conseil d'administration du SDIS Thierry CARBIENER, d'élus dont les deux maires des communes, Jean-Blaise LOOS et Denise KEMPF, du colonel Georges WILLIG, du commandant Claude GERBER, du commandant Anne BURKARD, et de Stéphane MONTRI chef d'UT. La batterie fanfare de Sundhouse était également présente pour l'occasion. Nous avons assisté à une cérémonie porteuse de valeurs humaines et empreinte d'émotion. Le maire de Boesenbiesen a retracé la carrière du sergent-chef Benoît RUDLOFF, qui s'est engagé le 15 octobre 1989 à l'âge de 26 ans et qui a été nommé chef de section Boesenbiesen-Schwobsheim le 31 octobre 2009. La nouvelle cheffe de section, Nadia SIMLER WITTNER, est entrée dans le corps des sapeurs-pompiers le 16 octobre 1998. Elle a pris ses fonctions de chef de section depuis le 1^{er} février 2016. Pour rappel, la section des deux villages du RPI regroupe 10 sapeurs-pompiers volontaires. La cérémonie a pris fin autour d'un vin d'honneur offert par la commune.



LA VIE ASSOCIATIVE



LA VIE ASSOCIATIVE

Distinction honorifique pour Patrice SIMLER : 5 juillet 2017

Le 5 juillet 2017, le sergent Patrice SIMLER a reçu la médaille d'argent pour 20 années de service lors de la cérémonie des médailles, à SUNDHOUSE.

Tournoi de volley : 29 et 30 juillet 2017

Comme chaque année, le Club des Jeunes et l'Amicale ont organisé le tournoi de volley sur herbe. Les sportifs ont pu s'essayer au volley sur herbe, et profiter de la météo estivale ! Des grillades, du soleil et de la bonne humeur ont rempli ce weekend !



Fête de la choucroute à KRAUTERGERSHEIM : samedi 23 septembre 2017

Les membres de l'amicale se sont retrouvés pour une soirée dansante, animée par l'orchestre Challenger ! C'est dans une ambiance d'Oktoberfest que les membres ont festoyé, bière à la main ! Rendez-vous est pris pour refaire une sortie festive en 2018 !



Le Club Owarot

Président : M. ZUMSTEEG Joseph
 18 rue Schmittlach 67390 Boesenbiesen
 ☎ : 03 88 85 32 63

Le mot du président

Quand tu vois un homme de bien, cherche à l'imiter.
 Quand tu vois un méchant homme, examine ton propre cœur.
 Confucius

Le rapport d'activités

Nos rencontres mensuelles sont toujours bien fréquentées. N'est-ce pas la preuve que les aînés aiment bien se rencontrer pour bavarder, rire, jouer aux cartes ou autres jeux ? Il est vrai que les vieux n'ont pas tous Internet pour communiquer. Ils le font donc de vive voix !!

En **janvier** : Rendez-vous culturel en salle. La mémoire est sollicitée et on se remémore les anciennes traditions locales aujourd'hui disparues, liées surtout à la pratique religieuse.

En **février** : A la veille de la Saint Valentin, c'est l'occasion d'apprendre une belle déclaration d'amour: « Der Brief » et une autre déclaration d'amour à notre belle Alsace : « Mi Länd dert àm Rhin ».

Puis suivent les exposés d'histoire locale, présentés par Joseph et Jean, fort intéressants. Les marcheurs ont retrouvé le chêne mémorable de L'Illwald lors de leur sortie mensuelle.

En **mars** : Les 42 membres d'OWEROT se rencontrent à Kogenheim pour un copieux repas. Après quoi, la troupe se scinde en deux : les uns optent pour une promenade digestive, les autres jouent aux cartes. Une autre après-midi ensoleillée a emmené 17 marcheurs au pied du Haut-Koenigsbourg où ils ont découvert le chantier titanesque de l'extension de la cave vinicole Rolly-Gassmann, mais également de beaux paysages .

En **avril** : Décidément les marcheurs n'en ont jamais assez: ils sont repartis pour 2h40 de randonnée sur le « Chemin des cerisiers » en fleurs sur les hauteurs de Breitenbach.

A huit jours de Pâques, nous avons bien profité des rayons du soleil qui a largement inondé de lumière l'église St Denis de Gerstheim pour écouter l'histoire de la résurrection de cette belle église, toute empreinte de son passé tragique et tendue vers la modernité avec ses beaux vitraux et ses mosaïques uniques en France. La guide a su faire vibrer en nous notre âme d'artiste !...et de chrétien en route vers la lumière de Pâques.

LA VIE ASSOCIATIVE

Une autre sortie pédestre vers le sentier des sources de Daubensand a ravi une quinzaine de marcheurs.

En **mai**: Le bus rempli jusqu'à la dernière place a emmené la troupe, grossie des joueurs de cartes et de quelques membres des clubs environnants, à Nancy. Dans la ville de Stanislas Leszczynski, nous avons déjeuné à bord de « La Bergamote » puis visité la Place Royale. Enfin le petit train touristique a sillonné la ville en long et en large pour nous faire admirer tous les monuments.

Le 29 mai, par une chaleur caniculaire (plus de 30°), les marcheurs ont rejoint la Bloss pour se recueillir devant la stèle érigée en mémoire des 87 victimes de la catastrophe aérienne du 20 janvier 1992 au Mont Sainte Odile.

En **juin**: Le plus gros de la troupe s'est laissé tenter par un pique-nique à l'étang de pêche de St Hippolyte.

En **juillet et août** : Seuls les vaillants marcheurs continuent leurs rencontres le dernier lundi pour une sortie au départ de Achkarren et une autre au départ de Ohnenheim sur le sentier botanique.

En **septembre**: C'est en musique que l'on redémarre pour fêter les 70 ans de Marie-Thérèse Gaschy. Ce sont de joyeuses retrouvailles.

Les infatigables découvrent le seul village alsacien avec un clocher vrillé : Niedermorschwihr. De magnifiques points de vue récompensent ceux qui ont transpiré .

En **octobre**: Réunion calme et studieuse autour de notre patrimoine, d'une chanson , d'un nouveau jeu ou d'un brin de causette.

Deux sorties pédestres : l'une à Sankt Ulrich, près de Staufen pour des panoramas inoubliables, l'autre vers le château de Kaysersberg pour un vignoble doré et chatoyant sous le soleil d'automne.

En **novembre** : L'avant-dernière rencontre réunit les fervents du Loto.

Les marcheurs ont fait une belle sortie de 2 heures outre-Rhin, dans l'enclave du Taubergiessen appartenant à Rhinau.

En **décembre**: Nous terminons l'année par l'assemblée générale suivie de la partie plus conviviale avec Vin chaud et Bredele.

ACSL

33^e Fête de la Tarte Flambées 2017



La 33^{ème} édition de la fête de la tarte flambée s'est déroulée le 19 & 20 août 2017. Comme les années précédentes, l'édition 2017 a tenu toutes ses promesses. Beaucoup de travail avant, pendant et après, beaucoup de monde, beaucoup de tartes flambées et malgré un climat pas toujours clément, ont fait de cette 33^{ème} édition une très belle réussite.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir la Confrérie du Véritable Flammekueche d'Alsace avec l'intronisation de deux de nos membres, accompagnée de la Confrérie des Rieslinger.



Un Grand Merci à toutes et à tous pour l'engagement et pour le travail réalisé dans la bonne humeur. Nous pouvons être fiers de notre Fête de la Tarte Flambée dont le succès n'est plus un secret pour personne.



Nous vous donnons rendez-vous dès à présent, pour la 34^{ème} édition de la Fête de la Tarte Flambée le 18 & 19 août 2018.



LA VIE ASSOCIATIVE

Sortie ACSL 2017



Le 25 Juin 2017, l'ACSL a organisé une sortie pour tous ses membres, bénévoles et conjoints/enfants.

Balade sur l'Ill en barque et canoë, repas pique-nique et restaurant pour le dîner étaient au programme de cette belle journée. Plus de 70 personnes ont pu ainsi partager des moments conviviaux et il faut l'avouer, assez amusants et humides par moment !



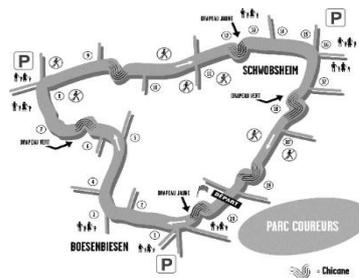
Course de moto : week-end du 30 septembre 2017

Boesenbiesen s'est paré de ses atouts rock and biker le temps d'un week-end! Le village était en effervescence dès l'arrivée des premiers coureurs le vendredi, où les bénévoles se sont affairés pour les préparatifs: montage des chapiteaux, installation électrique et sanitaire, sécurisation des voies, livraison alimentaire etc.

Le samedi, tout est fin prêt pour les 1ers essais de l'après-midi. Les coureurs s'élancent, et traversent Boesenbiesen et Schwobsheim.

Les quelques gouttes de pluie n'arrêteront ni les motards, ni les badauds, venus admirer ces cylindrées. Le dimanche, le soleil est radieux, permettant une édition réussie de la course de motos anciennes. Le soir, les derniers brins de paille laissent un souvenir de ce week-end.

Un irréductible Boesenois, WUNSCH Frédéric, participe à cette course. Les derniers bénévoles s'affairent au rangement, tandis que le village redevient paisible.



LA VIE ASSOCIATIVE

ACSL 2017

Président : M. BOUILLE Bruno
60 rue Principale 67390 Boesenbiesen
☎ : 03 88 85 02 64

Vous trouverez ci-dessous quelques photos de différentes activités. Serez-vous trouver lesquelles et quand ?



Besoin d'aide ?

Vous trouverez les réponses en bas de page.

- 1 – Coupe de bois pour la fête de la tarte flambée / Janvier
- 2 – Concert de la chorale du collège de Sundhouse / Juin
- 3 – Jeu concours village et patrimoine, repas / Mars
- 4 – Tournoi de belotte / Mars
- 5 – Mise en pavés de la descente arrière de la salle / Juillet

La Chorale Sainte Cécile



Présidente : Mme GASCHY Gabrielle
23 rue Principale 67390 Boesenbiesen
☎ : 03 88 85 31 36

G



La voix de la chorale

Tout au long de l'année, de Noël à Pâques, de la St Sébastien à la Ste Cécile, de la première communion à la profession de foi, il s'agit de chercher de nouvelles partitions, de préparer des programmes et de les mener à bien. C'est à la fois un travail et un plaisir de toutes les semaines et de tous les mois.

En décembre 2016, la chorale a animé avec celle de Schwobsheim la messe en l'honneur de la Ste Barbe célébrée dans le village voisin.

En janvier, nous avons passé une bonne soirée de rires au cabaret alsacien de Neuve Église. Au Brankessele, toutes formes d'expressions théâtrales, poésie, satire, parodie, comédie, chanson ont croqué des réalités alsaciennes, françaises ou mondiales. La succession de sketches variés a été entrecoupée par un repas dont les plats sentaient bon la vallée.

Quelques choristes ont soutenu l'apéritif caritatif en avril.

En mai, la fête de la première communion a réuni les deux chorales concernées à Schwobsheim..

En juin, la profession de foi des jeunes de la communauté de paroisse a été célébrée à Mussig, celle de la confirmation à Schwobsheim. Heureusement que notre petite chorale était là....

En juillet, nous avons participé à la marche gourmande du football club de Baldenheim.

En août, quelques choristes ont rejoint Artolsheim pour la messe de L'Assomption au Bad.

Mi - septembre, la chorale a repris les répétitions, car un programme chargé les attendait.

Fin septembre, nous aidons lors de la traditionnelle course de motos.

Au courant du mois de novembre, la fête de la Ste Cécile a mobilisé peu de paroissiens. Une cinquantaine ont accepté de partager le verre de l'amitié offert. Merci à toutes les personnes qui nous soutiennent d'une façon ou d'une autre. Cette année de travail a été récompensée autour d'une bonne table dans un restaurant gastronomique.

La fin de l'année est toujours très chargée en raison des fêtes.

La chorale a sollicité quelques personnes pour intégrer et la renforcer de façon éphémère, pour un objectif bien précis. Elles ont accepté, malgré de nombreuses contraintes professionnelles.

Si l'envie de chanter vous titille, n'hésitez pas à franchir le pas pour travailler avec nous.



LA VIE ASSOCIATIVE

DON DU SANG : 12 nouveaux secouristes

Depuis mi-2016, les hommes ayant ou ayant eu des relations sexuelles avec des hommes peuvent donner leur sang sous certaines conditions, mais sans grand succès. Le **nouveau questionnaire pré don** a été mis en place sans grands changements. On ne note pas plus de perte de temps au passage chez le médecin ou **l'infirmière, officialisée depuis début 2017 pour mener également l'entretien pré-don** après 3 ans d'essai dans nos départements alsaciens.

Le **refus du retour des transfusés** reste la position du gouvernement. Seuls les 2 pays les plus touchés par la maladie de la vache folle, à savoir **l'Angleterre et la France** conservent cette interdiction. Néanmoins la Direction Générale de la Santé a laissé entendre qu'un retour des plus anciens transfusés pourrait éventuellement être envisagé. Mais il faut se dépêcher car rapidement ces personnes seront atteintes par la limite d'âge alors qu'elles auraient encore plus de raisons que d'autres à donner. Un collectif de 50 transfusés devait porter plainte devant la cour de justice de l'union européenne pour discrimination.

506 poches ont été prélevées (+ **5,4 %**) en **2017** après la baisse de **11,5%** en **2015**, soit **101 dons** en moyenne par collecte. Cela est encourageant et mérite d'être consolidé et le nombre de jeunes nouveaux donneurs de **26** marque un léger recul, mais reste élevé.

Cela a été possible grâce à la progression de BALDENHEIM de 94 à 110 (+ 17%), SCHWOBSHEIM de 29 à 36 (+ 24%) et ARTOLSHEIM de 40 à 47 (+ 17%), à la stabilité de BOESENBIESEN avec 49 et de MUSSIG en passant de 226 à 225, alors que HESSENHEIM régresse de 42 à 39 (- 7%). Les donneurs du groupe AB et B ne sont plus invités aux collectes mais peuvent toujours se présenter et on les prélèvera. Par contre ils sont davantage attendus au don de plasma où ils sont donneurs universels. Les **nouveaux donneurs** venaient pour 8 de Baldenheim et Mussig, 2 d'Artolsheim, de Hessenheim et Schwobsheim et 1 de Bindernheim, Boesenbiesen, Sélestat et Molsheim. 18 fidèles se sont déplacés fin juillet à Ohnenheim pour donner une 6° fois du sang total. 12 nouveaux secouristes, 8 de Mussig, 2 de Schwobsheim et 1 d'Artolsheim et de Boesenbiesen ont été formés par la Croix Rouge avec l'aide de nos pompiers locaux. 24 marcheurs étaient présents à la 23° sortie pédestre du 1° mai pour un parcours dans la plaine d'Osthause comme 32 à la sortie vélo d'Ohnenheim. Le Comité a terminé 7°/14 lors de la pêche inter-société le 4 juin avec 7,9 kg. Les dates pour les collectes de sang 2018 sont les vendredis **26 janvier** (suivi de l'Assemblée Générale) et le **28 septembre à la Maison des Associations et les 23 mars, 18 mai et 23 Novembre à la salle des fêtes de 17h00 à 20h00**. Alors **attention à l'emplacement** qui n'est pas toujours le même et les **horaires** qui débutent une demi-heure avant pour terminer d'autant plus tôt. Ce changement est demandé au niveau national pour améliorer les conditions de travail des équipes de prélèvement. Afin de pouvoir vous recevoir tout au long de l'année à la salle des fêtes plus spacieuse les collectes seront programmées les jeudis soir en 2018. Une 6° collecte sera possible **fin juillet à Ohnenheim**. **6 bus** de 7 places sont programmés au départ de Mussig les jeudis **16 février, 13 avril, 15 juin, 16 août, 19 octobre et 14 décembre**. Si nous subissons ce changement, d'autres voient leurs collectes avec des unités mobiles disparaissent avec 2 des 4 cars supprimés comme les collectes le dimanche matin avant de s'attaquer à celles du samedi. Le monde de la collecte évolue rapidement et ils'agit de s'y adapter au mieux en espérant vous retrouver tous à nos prochaines collectes. Le 13 janvier 2017, plusieurs fidèles donneurs ont été honorés. **3 médailles d'or** CLOG Lucienne, OECHSEL et MUHER Nathalie pour plus de 60 dons et **3 argent** HOFFER Isabelle, MICHEOT Sandrine et MUHR Nathalie pour 45 dons ainsi que **42 bronze** du niveau 1 à 3. **Une 24° sortie pédestre** sera proposée dans le cadre d'une marche populaire dont la date reste à fixer. La fête du céleri où nous avons assuré le montage et l'organisation de la cour repas chez ROESCH Bernard, rue Principale aura à nouveau été un grand succès populaire avec un temps très favorable. Encore merci pour l'excellent accueil réservé à la vente de notre calendrier et pour votre présence à nos divers rendez-vous. Le Comité vous souhaite une **très bonne année 2018**.



Jean-Claude HILBERT, Président ADSB MUSSIG et Environs Lucien

SCHWOEHRER, Représentant local ADSB MUSSIG et Environs

Travaux réalisés en 2017

Aménagement entrée Nord du village RD 609

Les travaux d'aménagement et d'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone et génie civil pour la fibre) se terminent.

Il restera à aménager les espaces verts du secteur et élaguer un noyer.

Un chantier plus que compliqué avec de nombreux soucis techniques et esthétiques. Mais le résultat final devrait satisfaire les riverains et tous ceux qui passent régulièrement par cette entrée. L'éclairage public dans le secteur était absent. La technique et les lampadaires mis en place permettront de moduler la puissance donc l'intensité d'éclairage en fonction des heures programmées.

En conclusion, il nous restera à remplacer, dès que les moyens le permettront, les lampadaires entre la rue des champs et le croisement au niveau de l'abri bus.



Lotissement 2^e tranche

Tous les terrains étant vendus et construits nous avons procédé à la mise en place de la voirie définitive à la satisfaction générale des riverains. Certains diront qu'il était grand temps. Pour l'instant il nous sera difficile de satisfaire des demandes de terrain de construction mais le conseil est en réflexion pour l'ouverture d'une nouvelle tranche.



Accessibilité mairie et sécurisation du parking de la salle

L'interphone a été remplacé par un vidéophone pour sécuriser l'accès au bâtiment mairie école. Pour le bon fonctionnement de cet outil, il faut sonner soit à la mairie soit à l'école puis rester sur place et attendre que le secrétaire ou l'enseignante vous réponde et vous invite à pousser la porte.

Autre changement en cours : la sécurisation du parking de la salle. Un portail sera installé dans les prochains mois.

Eclairage lotissement du pont

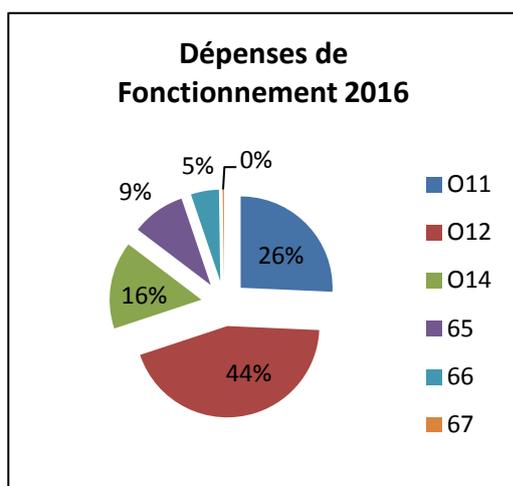
La communauté des communes, compétente pour l'éclairage public, a procédé au remplacement des luminaires boule par des lampadaires led beaucoup moins énergivores.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

	Nature de la dépense	2016	2015
O11	Charges à caractère général	41 361,01 €	87 344,33 €
O12	Charges de personnel et frais assimilés	71 097,48 €	76 508,76 €
O14	Atténuation de produits - FNGIR et FPIC*	24 947,00 €	23 618,00 €
65	Autres charges de gestion courante	15 216,66 €	15 104,92 €
66	Charges financières	7 940,21 €	8 108,35 €
67	Charges exceptionnelles	362,14 €	362,14 €
TOTAL		160 924,50 €	211 046,50 €

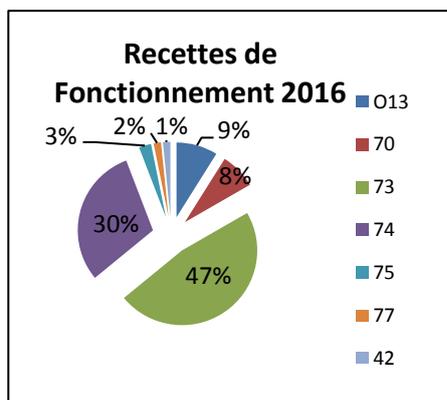


Commentaires

Charges à caractère général et personnels : Retour à des valeurs normales (rythme de croisière)

RECETTES

	Nature de la recette	2016	2015
O13	Atténuation de charges	19 248,87 €	23 957,88 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	16 820,28 €	17 325,94 €
73	Impôts et Taxes	102 651,44 €	97 339,42 €
74	Dotations, subventions et participations	65 384,27 €	66 397,80 €
75	Autres produits de gestion courante	5 700,00 €	5 700,00 €
77	Produits exceptionnels	3 441,30 €	3 606,41 €
42	Opération d'ordre	3 434,32 €	52 360,84 €
TOTAL		216 680,48 €	267 661,39 €



Commentaires

Opération d'ordre : il n'y a plus de grands travaux, le chapitre retrouve son rythme de croisière

Produits exceptionnels : trop payé de cotisations, participation de Schwobsheim au frais du tracteur, remboursement divers...

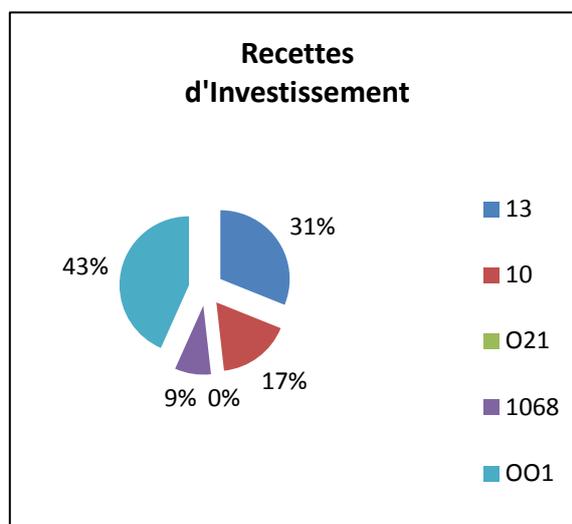
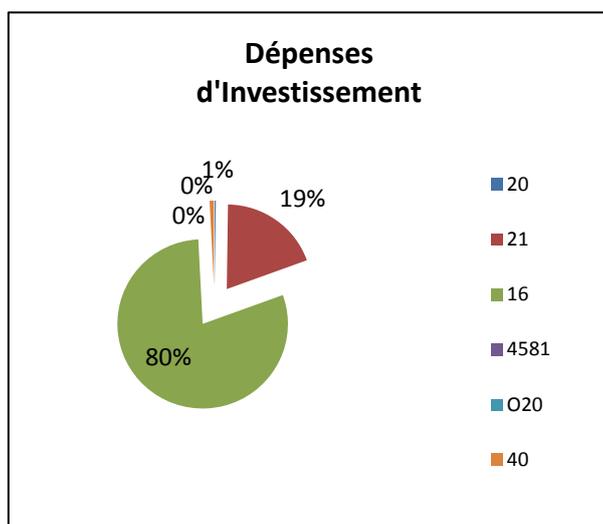
* Chiffres résultant de la réforme de la taxe professionnelle

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

	Nature de la dépense	Prévu	Réalisé
20	Immobilisations corporelles <i>Etude qualité air/Logiciel</i>	1 000,00 €	950,39 €
21	Immobilisations corporelles <i>Entrée Nord/mairie/salle</i>	159 333,00 €	81 076,35 €
16	Emprunt et dettes assimilées <i>Salle/aire traitt</i>	421 100,00 €	336 000,00 €
4581	Opération pour le compte de tiers <i>Lotissement</i>	58 000,00 €	0,00 €
O20	Dépenses imprévues	25 500,00 €	0,00 €
40	Opération d'ordre (travaux régie salle)	20 500,00 €	3 434,32 €
TOTAL		685 433,00 €	421 461,06 €



RECETTES

	Nature de la recette	Prévu	Réalisé
13	Subventions d'investissement reçues <i>salle/aire traitt</i>	201 100,00 €	219 561,45 €
10	Dotations, fonds divers et réserves <i>TA/FCTVA</i>	119 030,04 €	120 723,08 €
O21	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	59 442,45 €	59 442,45 €
001	Excédent d'investissement reporté 2015	305 860,51 €	305 860,51 €
TOTAL		685 433,00 €	705 587,49 €

BALANCE GENERALE - exercice 2016

	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENTS
Section de fonctionnement	160 924,50 €	216 680,48 €	55 755,98 €
Section d'investissement	421 461,06 €	399 726,98 €	284 126,43 €
Report en section d'investissement	0,00 €	305 860,51 €	
TOTAL	582 385,56 €	922 267,97 €	

Résultats de clôture de l'exercice

339 882,41 €

LES RESULTATS

L'INSEE a transmis les résultats du recensement de la population qui s'est déroulé du 19 janvier au 18 février 2017.

Vous trouverez ci-dessous les chiffres détaillés :

Adresses d'habitation	122
<i>=> correspond aux différentes adresses relevées par l'agent recenseur. A noter qu'il y a plusieurs adresses comprenant plus d'un logement.</i>	
Logements enquêtés	138
Logements non enquêtés	1
soit un total de	139
Résidences principales	124
Autres types de logements	14
<i>=> correspond aux logements occasionnels, résidences secondaires ou logements vacants</i>	
Type du logement non enquêté : inconnu	1
soit un total de	139
Bulletin individuels collectés	320
Bulletins individuels non collectés	1
soit un total de	321

Cette année, la nouveauté était le recensement par Internet via un questionnaire sur le site de l'INSEE.

Sur les 320 bulletins individuels collectés, 245 ont fait l'objet d'un retour Internet (ainsi que 83 feuilles de logement) soit environ 76 % (moyenne haute). Prochain défi pour 2022, améliorer la participation par Internet !

Comme en 2012, vous avez fait preuve d'une excellente participation et d'un bon accueil de l'agent recenseur. Merci à tous les Boesenoises et Boesenois d'avoir permis ce comptage indispensable !

SMICTOM

Les consignes de tri

DANS MON BAC JAUNE, JE RECYCLE :

- ✓ les bouteilles et flacons en plastique
- ✓ Les papiers et cartons
- ✓ Les briques alimentaires
- ✓ Les boîtes aérosols et canettes métalliques

Recommandations :

- Déposer les emballages en vrac
- Attention, pas de verre dans le bac jaune

Bien vider le contenu des emballages sans les rincer avant de les mettre dans le bac

DANS MON **BAC GRIS**, JE JETTE :

- ✓ les articles d'hygiène et les papiers et cartons souillés
- ✓ Les emballages plastiques et polystyrène
- ✓ Les restes de repas

Recommandations :

- déposer les déchets dans des sacs fermés
- Attention, pas de verre dans le bac gris

JE RECYCLE LE VERRE, UNIQUEMENT, DANS LES **CONTENEURS A VERRE** :

ATTENTION ! Je ne jette pas les ampoules, la vaisselle ou les pots de fleurs cassés

POUR TOUS LES AUTRES DECHETS JE VAIS EN DECHETERIES

Déchèteries de Barr, Benfeld,
Boofzheim, Mackenheim, Sainte
Marie-aux-Mines, Scherwiller
Sundhouse et Villé:

Horaires d'été

Du mardi au vendredi

du 1er avril au 31 octobre :

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

le samedi

de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

Horaires d'hiver

Les Mardi, mercredi et vendredi

du 1er novembre au 31 mars :

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

le samedi :

de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Nouveauté 2018

Une limite fixée à 24 passages par an.

En 2016, les 8 déchetteries ont accueilli 440 000 visites. Les chiffres obtenus grâce à la mise en place du dispositif OPTIMO ont permis de mettre en lumière de grandes disparités d'usages : 30% des visites en déchetteries sont effectuées par 7% des usagers. Pour garantir l'équité de service, le SMICTOM a décidé, à partir du 1er janvier 2018, de limiter à 24 passages par an en déchèterie compris dans la redevance pour chaque déposant. Les passages supplémentaires seront possibles, mais facturés à hauteur de 5€ par passage.

Le nombre de passages effectués sera visible au niveau de la borne d'accès lorsqu'on badgera.

VOS PAPIERS D'IDENTITE

Carte Nationale d'Identité (CNI) et passeports biométriques

Toute demande peut être déposée, au choix du demandeur, dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil n'importe où en France. La liste pour le Bas-Rhin est la suivante : Bischheim, Bischwiller, Brumath, Drulingen, Eckbolsheim, **Erstein**, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, Hoenheim, Illkirch Graffenstaden, Ingwiller, La Wantzenau, Lauterbourg, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn les Bains, **Obernai**, Ostwald, Sarre-Union, Saverne, Schiltigheim, Schirmeck, **Sélestat**, Souffelweyersheim, Strasbourg, Truchtersheim, Vendenheim, **Villé**, Wasselonne, Wissembourg.

Tout habitant de BOESENBIESEN souhaitant l'établissement, le renouvellement, le remplacement de sa carte d'identité ou passeport est invité à se rendre dans l'une des communes pour effectuer sa demande. A noter que vous devrez récupérer votre titre dans la mairie où vous avez fait votre demande.

Toutefois, nous vous conseillons de contacter la mairie de Boesenbiesen au préalable afin de prendre tous les renseignements utiles pour établir vos demandes et notamment prendre connaissance des justificatifs à joindre.

A toutes fins utiles, vous trouverez ci-dessous des informations concernant **l'accueil du public à la mairie de Sélestat** (site le plus proche de Boesenbiesen) :

Aucune prise de RDV n'est nécessaire pour déposer un dossier. Compte tenu du temps de traitement, la prise en compte des demandes est arrêtée 30 minutes avant la fermeture des services concernés. La présence du demandeur mineur ou majeur au dépôt du dossier est obligatoire ainsi qu'au retrait pour toute personne à partir de 12 ans.



En cas de très forte affluence, le service se réserve le droit de ne plus accepter de nouveaux dossiers à partir de 10h30 le matin et 16h l'après-midi et ceci afin de traiter les demandes des personnes déjà en attente.

La borne située à la mairie du Centre Ville ne prend plus de nouvelles demandes les lundis et jeudi après-midi. Ces demi-journées sont consacrées à la remise des pièces d'identité. En revanche, il vous est toujours possible de vous rendre à la mairie annexe du Heyden.

A noter que l'affluence est plutôt faible (voir moyenne) les matinées et moyenne à élevée les après-midi. Par ailleurs, en période de vacances scolaires, l'affluence est importante et l'attente peut être supérieure.

Pour tous renseignements ou pour obtenir la liste des pièces à fournir, vous pouvez contacter :

- **la mairie de Boesenbiesen au 09.75.66.75.48 ou par mail communedeboesenbiesen@wanadoo.fr.**
 - **la mairie de Sélestat au service population* - 9 place d'Armes au 03 88 58 07 39**
 - **la mairie du Heyden* à Sélestat - 13 rue Franz Schubert au 03 88 58 07 39**
- * jours et heures d'accueil : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.**

DEMARCHE CITOYENNE

ELECTIONS : inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Si vous avez déménagé en cours d'année vous êtes tenu de vous faire inscrire sur la liste de votre nouveau domicile.

Concernant les ressortissants de l'Union Européenne, l'inscription sur les listes complémentaires pour les élections des représentants au Parlement Européen et les élections municipales est possible.

Dans tous les cas, il vous suffit de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. L'inscription est possible **jusqu'au 31 décembre de chaque année** et prise en compte au 1^{er} mars de l'année suivante.

Recensement Militaire

Le recensement militaire des jeunes filles et garçons à l'âge de 16 ans est obligatoire et s'inscrit dans un véritable parcours de citoyenneté en 3 étapes : Enseignement des principes de défense dispensé à l'école - Recensement obligatoire à 16 ans - Journée Défense et Citoyenneté (JDC : ex JAPD)

Comment faire ?

Vous devez **vous inscrire** (ou vous faire inscrire par votre représentant légal) **à la mairie de votre domicile le mois de votre 16ème anniversaire** ou dans les trois mois qui suivent. Munissez-vous d'une pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement ainsi qu'un livret d'information vous seront délivrés par la mairie. Le recensement vous permettra de vous inscrire aux examens (BAC, BEP, permis de conduire...), d'effectuer la JDC et de faciliter votre inscription sur les listes électorales. **En cas d'absence de recensement dans les délais, l'intéressé est en irrégularité.** Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'Etat (par exemple, le baccalauréat). Pour régulariser sa situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, l'intéressé doit se déclarer auprès de la mairie de son domicile. L'attestation de recensement lui sera alors remise.

ENTRETIEN ET CITOYENNETE

Nos amis les bêtes...

Il est constaté régulièrement que **les chiens ou les chats laissent des traces de leurs passages** dans les espaces verts, les places publiques, les voies communales.

Par respect pour les riverains, les personnes qui les empruntent et celles qui les entretiennent, **ne laissez pas vos amis les bêtes souiller ces endroits.**

Un village accueillant...

Merci de **veiller à la propreté des rues par un balayage régulier des trottoirs**, un peu plus de civisme de chacun d'entre nous améliorera nettement notre cadre de vie.

Un village est accueillant lorsqu'il est propre, fleuri et bien entretenu.

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION

URBANISME

Déclaration Préalable (DP)

Permis de Construire (PC)

En raison de leur nature, de leur importance ou de leur caractère temporaire, certains travaux (clôtures, piscines, etc.) ne sont soumis à aucune autorisation d'urbanisme.

Quelles formalités pour quels travaux ?

Déclaration préalable :

- Création d'une surface de plancher entre 5 et 20 m²
- Création d'une surface de plancher de moins de 2 m², mais la hauteur du projet doit être inférieure à 12 mètres
- Piscines dont le bassin a une superficie inférieure à 100 m², non couvertes ou dont la hauteur de couverture fait moins de 1,80 mètre par rapport au sol
- Châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1,80 mètre et 4 mètres et la surface au sol sur une même unité foncière ne dépasse pas 2000 m²
- Mur d'une hauteur supérieure à 2 mètres
- Travaux de ravalement (isolation extérieure uniquement) ou ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur de la construction
- Changement de destination d'un bâtiment sans travaux ou avec travaux ne modifiant pas les structures porteuses ou la façade
- Lotissement (division foncière) qui crée plus de 2 lots constructibles sur moins de 10 ans et qui ne prévoit pas la réalisation de voies ou espaces communs
- Affouillement dont la profondeur (ou exhaussement dont la hauteur) n'excède pas 2 mètres et la superficie inf. 100 m²

Permis de construire :

- Création d'une surface de plancher supérieure à 20 m²
- Piscines dont la couverture a une hauteur supérieure à 1,80 mètre, (quelle que soit la superficie du bassin)
- Châssis et serres dont la hauteur est supérieure à 4 mètres ou dont la hauteur est supérieure à 1,80 mètre avec une surface supérieure à 2000 m²
- Modification du volume d'un bâtiment et percement ou agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur
- Changement de destination avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade
- Lotissement (division foncière) qui crée plus de 2 lots à construire sur moins de 10 ans et qui prévoit la réalisation de voies ou espaces communs
- Affouillement dont la profondeur (et exhaussement dont la hauteur) n'excède pas 2 mètres et dont la superficie est supérieure ou égale à 2 ha

BON A SAVOIR

Formulaires à utiliser

- ✓ Certificat d'urbanisme (information et opérationnel) : **Cerfa 13410*03**
- ✓ Déclaration préalable : **Cerfa 13703*06** (maison individuelle et annexe), **Cerfa 13404*06** (constructions, travaux, installations et aménagements), **Cerfa 13702*05** (lotissement, division foncière)
- ✓ Permis de construire : **Cerfa 13406*06** (maison individuelle et annexe), **Cerfa 13409*06** (permis de construire ou d'aménager)
- ✓ Modification de permis délivré en cours de validité : **Cerfa 13411*06**
- ✓ Transfert de permis délivré en cours de validité : **Cerfa 13412*06**
- ✓ Déclaration d'ouverture de chantier* : **Cerfa 13407*02**
- ✓ Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux* : **Cerfa 13408*04**

* Pour rappel ces documents sont obligatoires, veillez à bien les compléter avant tout commencement de travaux et à l'achèvement de ceux-ci. Ces formulaires sont disponibles sur le site www.service-public.fr (en téléchargement ou remplissable en ligne) ou peuvent être retirés en mairie aux horaires d'ouverture. Pensez à compléter **la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions** (jointe au formulaire). **L'absence de ce volet pourra constituer un motif d'incomplétude du dossier.**

Attestations en matière d'urbanisme

Depuis le 01/01/2013 des attestations relatives au respect des règles de constructions doivent désormais être établies dans certains cas :

Type de réglementation	Bâtiment concerné et moment où établir l'attestation	Attestation établie par	Informations
Thermique (amélioration des performances énergétiques)	Neuf : dépôt du PC + de la DAACT Existant : dépôt de la DAACT (<i>une attestation adaptée sera demandée en fonction des travaux réalisés</i>)	Architecte, contrôleur technique, personne habilitée ou organisme certifié	http://www.rt-batiment.fr/
Parasismique (prévention des risques d'effondrement)	Neuf et existant : dépôt du PC + de la DAACT (<i>concerne les bâtiments de grande hauteur et les ERP sont exclus les maisons individuelles</i>)	Contrôleur technique	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Batiment-et-construction-.html
Accessibilité (permettre l'usage autonome d'un bâtiment en situation de handicap)	Neuf et existant (<i>concerne les habitations collectives, les habitations individuelles destinées à la location et les ERP</i>) : dépôt de la DAACT	Contrôleur technique ou un architecte indépendant du projet	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Accessibilite-.html
Acoustique (éviter des troubles acoustiques)	Neuf et existant (<i>concerne les habitations collectives, les habitations individuelles accolées ou contiguës à un local d'activité ou superposée à celui-ci</i>) : dépôt de la DAACT	Architecte, contrôleur technique, bureau d'étude, ingénieur conseil ou maître d'ouvrage	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Batiment-et-construction-.html

PC : permis de construire

DAACT : déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

ERP : établissement recevant du public

En principe, seule l'attestation thermique concerne les particuliers. Les autres attestations relèvent plutôt de cas particuliers. Néanmoins, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie en cas de doute.

Ces attestations ont été instaurées afin de **garantir les droits, tant civils que pénaux, aux maîtres d'ouvrage** (en général il s'agit du propriétaire).

Ces documents permettent ainsi d'éviter un vice de forme en cas de contentieux et permet au maître d'ouvrage de faire valoir sa bonne foi sur le fond. De plus, ils contribuent à l'exigence d'un niveau minimal de qualité sans lequel apparaissent parfois de graves désordres pouvant entraîner des réparations extrêmement coûteuses.

Clôtures, Murs de séparation, Plantations en limite...

Les clôtures, murs de clôture et plantations en limite ne sont soumis à aucune formalité en ce qui concerne le droit de l'urbanisme. Cependant le Code Civil régit ces ouvrages de la manière suivante :

- **Clôtures et murs de séparation** : A Boesenbiesen il n'existe pas de règlements particuliers ou d'usages locaux constants et reconnus. A défaut, **tout mur de séparation entre voisins** qui sera construit ou rétabli à l'avenir **doit avoir au maximum deux mètres soixante de hauteur**, compris le chaperon. (*art. 633 du Code Civil*)
- **Plantations en limite** : Conformément aux *articles 671 et 672 du Code Civil*, les **arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être plantés, par rapport à la limite séparative** des deux terrains:
 - à **2 m. pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m.**
 - à **50 cm pour les autres plantations**

Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale soient arrachés ou réduits à ladite hauteur. **Dans tous les cas renseignez-vous auprès de la mairie pour savoir si un règlement spécifique de lotissement est applicable, il peut contenir des critères précis de construction.**

INFOS PRATIQUES - SERVICES

MOBI'RIED

(Transport Intercommunal du Ried de Marckolsheim)

La Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, a décidé de revoir les modalités de fonctionnement du service de transport « à la demande ». A compter du **1^{er} décembre 2015**, ce service est réservé aux usagers suivants :

- 1. personnes de 60 ans et plus,**
- 2. personnes à mobilité réduite,**
- 3. personnes en démarche d'insertion professionnelle.**

Désormais les usagers devront déposer leur formulaire d'inscription en mairie accompagné d'un **justificatif de domicile** (facture électricité, eau, téléphone) ainsi que les documents suivants (selon la situation) :

- 1. : **photocopie de la carte nationale d'identité**
- 2. : **carte d'invalidité ou certificat médical**
- 3. : **au cas par cas (s'adresser en mairie)**

Attention la préinscription est obligatoire pour chaque usager avant d'avoir accès au service. Le formulaire accompagné des justificatifs sera ensuite transmis à la CCRM pour validation définitive. Lorsque l'inscription est validée, il conviendra d'effectuer une réservation obligatoire pour chaque déplacement au **03 88 97 02 11** (*du lundi au vendredi : 08h-18h et samedi : 08h-12h*).

A compter du 1^{er} décembre 2015 le tarif est fixé à **3 € par trajet** (*idem pour le tarif combiné Mobi'Ried / TIS*).

BON A SAVOIR



Madame ou Monsieur le Maire,

L'activité de ramonage touche particulièrement à la sécurité des personnes et des biens.

Les entreprises de ramonage assurent depuis des décennies un service de proximité permettant de garantir la sécurité des clients mais aussi de vos citoyens.

Or, il n'est pas de sécurité sans qualification.

Notre Corporation a toujours été vigilante sur ce point, et **il est important de rappeler que le nombre de sinistres incendie ou liés au monoxyde de carbone est inférieur en Alsace à la moyenne nationale**, même s'il faut observer une augmentation de ces sinistres au cours des derniers mois. Ces constats doivent inciter tous les partenaires concernés à une vigilance accrue.

Nous rappelons que le ramonage est obligatoire au moins 1 fois par an pour les combustibles gazeux et 2 fois par an pour les combustibles solides et liquides, quelque soit la quantité utilisée.

Nous vous transmettons ci-joint la liste des entreprises de notre Corporation, ayant les qualités requises pour exercer l'ensemble des prestations liées au ramonage.

Ces entreprises mettent à disposition pour l'ensemble de leur personnel des cartes professionnelles justifiant de leur appartenance à la société membre de la corporation.

Nous vous laissons le soin de porter cette liste à vos administrés par tout moyen que vous jugerez opportun : bulletin municipal, tracts et affiches, panneaux d'affichage électronique, site Internet.

ALLMENDINGER	ROBERT	STE J.& R. ALLMENDINGER SARL	23 RUE DE LIEPVRE	67100	STRASBOURG	03.88.34.08.14
ANTONI BITZ	ALAIN JEAN CLAUDE	RAMONAGE GROSS SAS RAMONAGE GIEDENGER SARL	10 RUE OTTMANN 31 RUE DES TILLEULS	67100 67470	STRASBOURG MOTHERN	03.88.39.64.42 03.88.94.39.54
BOISSIER	CHRISTIANE	STE RAMONAGE BOISSIER	6A RUE DE LA CONCORDE	67110	NIEDERBRON N LES BAINS	03.88.09.08.26
ENGEL	MARCEL	RAMONAGE ENGEL MARCEL ET FILS	40 ROUTE DE SELESTAT	67600	MUSSIG	03.88.85.31.13
FISCHER	CHRISTOPHE	RAMONAGE SARL FISCHER	14 ROUTE D'OBERMODERN	67330	BOUXWILLER	03.88.70.76.74
FISCHER	CHRISTOPHE	RAMONAGE ALSACE NORD SARL	14 ROUTE D'OBERMODERN	67330	BOUXWILLER	03.88.91.66.72
IGERSHEIM JOESSEL	MARC CHRISTIAN	RAMONAGE DU PIEMONT CHRIS RAMONAGE	19 RUE DES PRES 1 RUE DE LA FORET	67140 67130	BARR MUHLBACH/B RUCHE	03 88 58 16 20 03.69.73.18.32
KOEST	ANDRE	ENTREPRISE DE RAMONAGE	7 RUE SAINTE MONTEE	67260	SARRE-UNION	03.88.00.10.58
MEYER	AUDREY	SOCIETE ALSACIENNE DE RAMONAGE	70 GRAND RUE	67110	GUNDERSHOF FEN	03.88.54.38.73
PAULEN PUDELKO	J.MARC ERIC	ETS BRANDL ET KNIPPER RAMONAGE DE L'ILL SARL	114 RUE BOECKLIN 8 RUE DE LIMERSHEIM	67000 67150	STRASBOURG ERSTEIN	03.88.31.12.73 03 88 98 27 60
ROLLHAUS	PATRICK	EURL ROLLHAUS	13 RUE DE L'ABATTOIR	67300	SCHILTIGHEIM	03.88.33.16.68
SONNTAG	MARC	SONNTAG ALFRED ET FILS SARL	25 RUE DE ROHRWILLER	67240	BISCHWILLER	03.88.63.11.15
ZIMMERMANN DORN MARTIN	BRUNO OLIVIER MICHEL	HERISSON 67	8B RUE ICARE	67960	ENTZHEIM	03 88 35 65 40

